

Zimbra

cyrilhoarau@lapossession.re

Re: Avis technique Territoire de l'Ouest modif**De :** Cyril HOARAU <cyrilhoarau@lapossession.re>

mar., 19 août 2025 14:41

Objet : Re: Avis technique Territoire de l'Ouest modif**À :** Olivier Chevalier <Olivier.Chevalier@tco.re>

Bonjour Olivier,

J'accuse réception de ton mail d'avis sur la modification simplifiée N°2.

Cordialement,

**Cyril HOARAU**

Chargé des Projets d'Aménagement et Planification

cyrilhoarau@lapossession.re

0692 19 04 56

Suivez-nous**Pôle Aménagement** | 0262 22 40 50*Notre environnement est si fragile, merci de n'imprimer ce mail qu'en cas de nécessité.*

----- Le 14 Aoû 25, à 11:45, Olivier Chevalier <Olivier.Chevalier@tco.re> a écrit :

Bonjour Cyril,

J'ai un retour (en pj) le mail n'a pas pu être délivré à l'adresse « modificationsimplifiée2@lapossession.re »

Aussi je me permets de te transmettre l'avis directement

Merci de bien vouloir en accuser la bonne réception par retour de mail

Cordialement,

**Territoire de l'Ouest**

1, rue Eliard Laude

BP 50049 - 97822 Le Port

[Plan d'accès & informations](#)**Olivier CHEVALIER****Directeur**Direction de l'Aménagement du Territoire
de la Planification et de l'Habitat

Standard : 02 62 32 12 12

olivier.chevalier@tco.re**De :** Olivier Chevalier**Envoyé :** jeudi 14 août 2025 11:39**À :** 'modificationsimplifiée2@lapossession.re' <modificationsimplifiée2@lapossession.re>**Objet :** Avis technique Territoire de l'Ouest modif

Au titre de la compatibilité avec le Schéma de Cohérence Territoriale en vigueur du Territoire de l'Ouest :

- Le projet de modification simplifiée n°2 du PLU de la Commune de la Possession n'emporte pas un bouleversement de l'économie générale du document qui porterait atteinte à sa compatibilité avec le SCoT.

Une vigilance cependant sur l'ampleur des projets à venir, qui pourraient être déployés sur la zone concernée. Si ces projets devaient dépasser les 5000 m² de SDP, le SCoT serait alors opposable directement à la demande d'autorisation d'urbanisme, cette projection est vraisemblable sur une parcelle de 4 ha. Une vigilance toute particulière sur les densités, la part de logements aidés notamment.

Rédacteur :

**Olivier CHEVALIER****Directeur**Direction de l'Aménagement du Territoire
de la Planification et de l'Habitat

Territoire de l'Ouest

1, rue Eliard Laude
BP 50049 - 97822 Le Port

[Plan d'accès & informations](#)



Standard : 02 62 32 12 12

olivier.chevalier@tco.re

De : Olivier Chevalier <Olivier.Chevalier@tco.re>

jeu., 14 août 2025 11:45

Objet : TR: Avis technique Territoire de l'Ouest modifc

📎 1 pièce jointe

À : Cyril HOARAU (cyrilhoarau@lapossession.re) <cyrilhoarau@lapossession.re>

Cc : Camille Enault <Camille.Enault@tco.re>

Bonjour Cyril,

J'ai un retour (en pj) le mail n'a pas pu être délivré à l'adresse « modificationsimplifiée2@lapossession.re »

Aussi je me permets de te transmettre l'avis directement

Merci de bien vouloir en accuser la bonne réception par retour de mail

Cordialement,

**Territoire de l'Ouest**

1, rue Eliard Laude
BP 50049 - 97822 Le Port

[Plan d'accès & informations](#)

**Olivier CHEVALIER**

Directeur

Direction de l'Aménagement du Territoire
de la Planification et de l'Habitat

Standard : 02 62 32 12 12

olivier.chevalier@tco.re

De : Olivier Chevalier

Envoyé : jeudi 14 août 2025 11:39

À : 'modificationsimplifiée2@lapossession.re' <modificationsimplifiée2@lapossession.re>

Objet : Avis technique Territoire de l'Ouest modifc

Au titre de la compatibilité avec le Schéma de Cohérence Territoriale en vigueur du Territoire de l'Ouest :

- Le projet de modification simplifiée n°2 du PLU de la Commune de la Possession n'emporte pas un bouleversement de l'économie générale du document qui porterait atteinte à sa compatibilité avec le SCoT.

Une vigilance cependant sur l'ampleur des projets à venir, qui pourraient être déployés sur la zone concernée. Si ces projets devaient dépasser les 5000 m² de SDP, le SCoT serait alors opposable directement à la demande d'autorisation d'urbanisme, cette projection est vraisemblable sur une parcelle de 4 ha. Une vigilance toute particulière sur les densités, la part de logements aidés notamment.

Rédacteur :

**Territoire de l'Ouest**

1, rue Eliard Laude
BP 50049 - 97822 Le Port

[Plan d'accès & informations](#)

**Olivier CHEVALIER**

Directeur

Direction de l'Aménagement du Territoire
de la Planification et de l'Habitat

Standard : 02 62 32 12 12

olivier.chevalier@tco.re

De : Mail Delivery System <MAILER-DAEMON@aniva.agglo-tco.re>

jeu., 14 août 2025 11:39

Objet : Undelivered Mail Returned to Sender

📎 [3 pièces jointes](#)

À : Olivier Chevalier <Olivier.Chevalier@tco.re>

This is the mail system at host aniva.agglo-tco.re.

I'm sorry to have to inform you that your message could not be delivered to one or more recipients. It's attached below.

For further assistance, please send mail to postmaster.

If you do so, please include this problem report. You can delete your own text from the attached returned message.

The mail system

<modificationsimplifiée2@lapossession.re>: SMTPUTF8 is required, but was not offered by host 154.67.12.157[154.67.12.157]

**Delivery report**

459 O [Afficher](#) [Télécharger](#)

**Undelivered Message**

19 ko [Afficher](#) [Télécharger](#)



[Télécharger toutes les pièces jointes](#)